

Avis n° 2012/06-03 relatif à l'habilitation de l'Université Rennes-I - École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie de Lannion (ENSSAT) à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Objet:

B : renouvellement prévu hors calendrier national périodique des habilitations

- Vu la demande présentée par l'Université Rennes-I École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie de Lannion (ENSSAT)
- Vu le rapport établi par Philppe Massé (rapporteur principal), Dominique Revuz (expert), et présenté lors de la séance plénière du 12 juin 2012

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

L'École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie (ENSSAT) est une école interne à l'université Rennes-I. Elle est implantée à Lannion. L'école accueille environ 250 élèves ingénieurs et délivre plus de 80 diplômes chaque année.

L'ENSSAT forme en trois ans des ingénieurs dans quatre spécialités : « électronique et informatique industrielle », « logiciel et système informatique » et « optronique » (en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue) ; « informatique, multimédia et réseaux » (en formation continue et en formation initiale sous statut d'apprenti, en partenariat avec l'ITII Bretagne). Cette dernière spécialité, qui accueille une promotion d'une vingtaine d'apprentis, a été habilitée pour la première fois en 2009, et donc pour une durée de trois ans.

L'objet de la demande de l'établissement est le renouvellement, à compter de la rentrée 2012, de l'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé, dans la spécialité "informatique, multimédia et réseaux", en formation initiale par apprentissage et en formation continue, en partenariat avec l'ITII Bretagne.

1/ Formation

Les compétences visées par cette spécialité concernent deux champs technologiques conjugués, l'ingénierie des images et du multimédia et l'ingénierie des réseaux d'ordinateurs afin de créer et développer les nouveaux services liés à l'émergence des images et à l'arrivée de nouvelles architectures de réseaux

Le niveau de recrutement des premiers apprentis, essentiellement des DUT, est satisfaisant. Une ouverture vers les BTS est en cours. La mise en place d'une formation continue est prévue pour les années à venir.

2/ Évolution de l'école

La nouvelle formation, qui diplômera une vingtaine d'apprentis chaque année, a pris sa place sans déséquilibrer les autres spécialités, dont le niveau de recrutement a progressé. L'ENSSAT a une activité de recherche très bien évaluée par l'AERES et dans les champs directement concernés par ses formations. Elle dispose de moyens adaptés, locaux, budget, personnels affectés.

La mise en place de la formation a renforcé le lien avec les entreprises notamment celles de la technopole voisine. Le partenariat établi avec l'ITII Bretagne est solide et s'inscrit dans un ensemble de formations par apprentissage bien coordonnées au niveau régional ; l'école bénéficie d'un soutien appuyé des Conseil régional, Conseil général et Communauté d'agglomération.

3/ Synthèse de l'évaluation

La CTI a noté les points forts de l'école et de la formation :

- une école à taille humaine très à l'écoute de ses élèves et de ses partenaires ;
- une formation bien ciblée;
- une visibilité en grande amélioration ;
- des élèves et des personnels très motivés.

Et les points faibles :

- des entreprises partenaires encore très locales et peu diversifiées ;
- une mobilité à l'international qui gagnerait à s'effectuer dans le cadre d'un projet professionnel en lien avec l'entreprise.

En conséquence, la CTI émet un avis favorable au renouvellement pour une durée de 2 ans à compter de la rentrée 2012, de l'habilitation de l'Université Rennes-I- École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie de Lannion (ENSSAT) à délivrer le titre suivant :

- Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie de Lannion de l'Université Rennes-I, spécialité Informatique, multimédia et réseaux, en partenariat avec l'ITII Bretagne, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

Cet avis est assorti des recommandations suivantes :

- continuer à élargir et diversifier le portefeuille d'entreprises partenaires ;
- veiller à promouvoir une mobilité à l'international dans le cadre d'un projet professionnel en lien avec l'entreprise ;
- compléter la mise en place du CLES par une certification organisée par une instance extérieure à l'école et à l'université dont elle dépend ;
- veiller à rapprocher les deux cohortes d'élèves, étudiants et apprentis, pour certaines formations bien appropriées et dans le contexte de la vie étudiante du site ;

La CTI **rappelle** à l'université Rennes-I sa recommandation générale, déjà exprimée lors de l'habilitation périodique précédente, de clarifier à terme proche son offre globale de formation d'ingénieurs et la place de l'ENSSAT dans le dispositif envisagé.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE** pourra être attribué.- sur demande de l'établissement à la CTI – diplômé suivant : Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de sciences appliquées et de technologie de Lannion de l'Université Rennes-I, spécialité Informatique, multimédia et réseaux.

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 12 juin 2012 Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 11 septembre 2012

Le président

Philippe Massé